



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 octobre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 octobre 2008

**Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement
de voirie et réseaux rue du Fief Joly - lot n° 1 rue du Fief Joly -
avenant n° 2 mission PRO partielle supplémentaire**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2008

DELIBERATION D20080409

avenant n° 2 mission PRO partielle supplémentaire

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Un marché de maîtrise d'œuvre a été passé avec le Cabinet A2i Infra pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie et réseaux rue du Fief Joly.

A l'occasion de la réalisation du bassin d'orage et de la station de refoulement de la ZAC terre et sport, la nécessité de mise en place d'une conduite de refoulement ainsi que le raccordement gravitaire des réseaux d'assainissement existants rue Poincaré a été à l'origine de la reprise de la mission PRO sur la rue du Fief Joly.

En effet, la profondeur de ces réseaux et la dénivelée entre la rue du Fief Joly et le bassin d'eaux pluviales de la ZAC a imposé d'éloigner la circulation lourde de la crête du talus et d'inverser le positionnement de la chaussée et de la piste cyclable.

Ces modifications ont pour conséquence une mission PRO partielle d'un montant de 3 800 € représentant une augmentation de 9,42 % du montant du marché.

Cette mission a été conduite dans un souci d'économie car elle permet de réduire la masse globale des travaux de 436 924,21 € HT à 434 805,71 € HT.

Montant du marché de maîtrise d'œuvre initial modifié par avenant n° 1	40 332,48 HT	48 237,64 € TTC
Montant de l'avenant n° 2	3 800,00 € HT	4 544,80 € TTC
Montant du marché après avenant	44 132,48 € HT	52 782,44 € TTC

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 pour un montant de 3 800 € HT/4 544,80 € TTC ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint Délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL